L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

BUREAUX, 72 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 11 JANVIER.

FEUILLETON.

MADAME DE LÉOJAC

PAR LÉOPOLD STAPLEY.

DEUXIÈME PARTIE.

III

Madame de Léojac vivait doucement, selon les habitudes et suivant toutes les longues traditions; assise au fond d'une grand fauteuil, devant un feu de chêne, elle lisait, ou remplissait de dentelles, l'interminable ouvrage qui remplissait de dentelles, l'interminable ouvrage qui remplissait de pierres précieuses, elle goûtait le plaisir de jeunes chevaux, et analysait les grandes fatigues cynégétiques.

A cette époque n'avait du calme... Anne rêvait, en suivant d'un œil distrait les arabesques formées par les flammes d'un foyer. Elle pensait aux années écoulées, à l'étonnement de ses destinées; elle se demandait pourquoi elle n'avait trouvé le bonheur que par un chemin détourné et par un concours d'événements tout à fait imprévus, tandis qu'il pouvait exister simplement de l'attachéro naturellement et par le grand-route. Se pouvait-il, dans ces conditions, que sur Henri de Rivero, elle pour la utilisée fait-elle dénuit qu'il n'était pas possible de réunir une plus grande somme de qualités sérieuses et élevées, qu'il était loyal, honête, généreux, qu'il lui prouvait son amour par des années de constance ardentes, de patiences et de grands renoncements à tout ce qui pouvait le plaire.

Deux coups frappés à la porte de Madame de Léojac vinrent l'arracher à ces douces pensées. Elle reconnut la voix de Guillaume qui demandait à lui parler.

Avec surprise de cette requête, à une heure déjà avancée et après une journée tout entière passée avec le vieux garde, Anne lui ouvrit en porte.

Elle comprit en voyant la physionomie bouleversée du fidèle serviteur qu'il s'agissait de quelque chose de grave.

—Qu'y a-t-il, Guillaume? dit-elle d'une voix brève.

—Madame m'excusera.... l'heure n'est guère convenable pour venir la déranger.... mais j'ai cru comprendre que c'était nécessaire. Il y a des circonstances graves.

En balbutiant ces excuses, Guillaume tournait son non chapeau entre ses doigts et paraissait en ne point plus embarrassé de sa mission.

—Voyons, donc alors Guillaume, mon vieux cœur. Je pense bien que tu n'es pas venu sans raison....

—Madame peut bien en être certaine.... mais véritablement je ne sais comment lui dire....

—Tu m'effrayes.... Serait-il arrivé malheur à M. de Rivero? dit-elle tout à coup, comme illuminée d'une terreur soudaine.

—Non, madame, pas que je sache.... Il n'agit seulement d'une nouvelle affaire grave, que j'ai appris ce soir, et que j'ai cru devoir vous apporter....

Eh bien! dis la donc; tu vois bien que je suis par des chagrins sérieux, dit avec vivacité madame de Léojac.

—Madame me permettra de lui demander.... est-ce qu'elle n'a rien remarqué d'extraordinaire, aujourd'hui, dans la campagne?

Anne fit de la tête signe que non.

—Et bien! madame, le gérant fort agité: il paraît que M. le Lieutenant général est arrivé à Figeac avec un conseiller du Parlement de Toulouse....

—Que t'importe? C'est là ce qui te met en émoi?

—C'est que.... madame.... le soit venu pour faire une information....

—Quoi d'étonnant à cela? c'est leur métier, et ils ne peuvent pas s'être dérangés sans raison.

—Mais, madame, c'est à Rogneyvet même que commence cette information, et pendant que nous dînions, des gens de la brigade de la maréchaussée sont venus aller les hommes de madame à comparaître.....

—Il y a donc en récemment un crime dans les environs!

Guillaume, plus embarrassé encore qu'au début de la conversation, se vit obligé de plus belle à tourner son chapeau dans ses mains.

—Mais, parle donc! Tu viens me déranger pour me raconter tout cela, et puis tu t'arrêtes au chemin!

—Je n'ose pas tout dire à madame....

—Son! crois-tu que les hommes de voisins me faisant peur?

—Mon Dieu, madame, aussi bien faudra-t-il que vous le sachiez.... l'on informe.... il nous vous a le bruit qui court....

—Eh bien!

—L'on informe sur la mort.... de M. de Léojac.

A ce nom Anne se redresse; il prend dans ses yeux un éclair de colère qui l'éloigne les yeux du garde chasse.

—Quelque dit-elle, j'avais défendu qu'on prononçât devant moi le nom de cet homme!

Deux larmes coulèrent sur des joues du vieux serviteur.

—Pardonnez-moi, madame, s'il est tort! Mais j'ai cru que je devais vous faire connaître un événement si grave.... Madame a pu voir que ce n'était pas sans hésitation.... Mais ce pouvait pourtant pas me coûter sans vous ici dire une chose qui la touche de si près!...

Anne, douce, tendre la main au garde-chasse, qui la serra sur son cœur.

—Allons, mon bon Guillaume, tu as bien fait. Ne nous parlons plus de cet homme! Ce sens de justice, laisse les faire leur métier.... Que nous importe, à nous, ce qu'ils peuvent faire. Va le rejoindre.

Guillaume se retira et Anne referma sa porte.

Certes, elle n'avait pas plus d'inquiétude qu'elle n'en avait témoigné à son vieux serviteur. Mais ces souvenirs douloureux, ce nom qu'elle n'était habituée à ne plus entendre, subitement ramenés, ces mots étaient venus interrompre brusquement les douces rêveries auxquelles elle s'abandonnait avant la visite de Guillaume.

Anne en demeura frappée de tristesse et de pénibles pressentiments; il pendant la nuit, des rêves lugubres vinrent hanter son sommeil.

Le Comte était bien aidé, comme on sonne, ce qu'il le dire dans le pays, demander jusqu'à Toulouse.

A peine arrivée, elle s'était fait indiquer la demeure de M. le procureur général près le Parlement, et un bon adroitement glissé dans la main du premier valet qui lui ouvrit la porte lui apprit les difficultés qu'elle aurait pu rencontrer pour obtenir son audience.

Un voyant entrer dans son cabinet cette vieille paysanne maigre, à l'air gris, singulièrement pâle, au tête serrée dans son bonnet de toile, d'où s'échappaient deux petites mèches de cheveux roux; on l'entendant porter une nomination de la plus haute gravité contre des personnes de condition; on écoutait ses déposition ardentes, rassurantes, sérieuses, le magistrat posa d'abord qu'il avait affaire à une folle.

Mais Catinon insista si fort, elle entra dans des détails si précis et si concordants, elle nommait tant de preuves, tout ce qu'elle disait s'offrait tel sécurité et avait le grand air de vraisemblance,—qu'il fut ébranlé.

Il se dit qu'en comme tout cela était parfaitement possible, et que madame de Léojac pouvait très bien avoir fait tuer son mari par son amant.

Il songea à Colbert et à son intendante qui avait été jugé dans les premières une nuit assez active sur les notes judiciaires. Le ministre voulait que tous les criminels fussent poursuivis et punis, quel que fut leur rang; seule dans la lettre et l'esprit des ordonnances rétablies par l'administration de la justice.

Le procureur général lui avait promises à la mémoire: il enregrès, en faîtbiment, de prêter la main à l'intendant, qui s'emparerait d'une défense d'une affaire négligée par le parquet.

Bref, son bien pour, il commanda par écrire de la personne de Catinon, qu'il fit mettre sous bonne garde, puis il alla conférer de cette affaire avec le premier président de Parlement.

Ce magistrat fut d'avis, comme lui, qu'il y avait lieu de faire une information sur la dépositions de comte de Léojac.

Il fut décidé qu'en raison de la gravité de l'accusation et de la notoriété des personnes qui pourraient en être compromises, l'information serait faite sur les lieux par un conseiller au Parlement.

Désignation fut donnée à M. Jean-Thierry Gualtier, qui partit pour Cahors, en portant les pouvoirs les plus étendus.

De Cahors, il se rendit à Figeac avec le lieutenant criminel du Quercy, qui avait déjà reçu, par un courrier, l'ordre de lui prêter assistance et accorde dans cette information.

Les deux magistrats, sous ce dit d'un fort attachement d'arbres de la maréchaussée, arrivèrent à Figeac dans un de ces grands carrosses que chaque ville avait alors à ses frais.

Derrière eux, dans un équipage plus modeste, venaient le greffier Tourvelle et Huissier Vigot, que le Parlement avait adjoint au conseiller Gualtier pour exécuter ses ordres et constater ses informations.

Monsieur Jean-Thierry Gualtier, conseiller au Parlement de Toulouse, était un de ces magistrats dont Talleman des Réaux nous a conservé le portrait physionomie. Il affectait de cacher la gravité des fonctions dont il était revêtu sous des allures de petit-maître. La et mêmes, que les vieux parlementaires attachés aux formes n'abandonnaient jamais, était un costume passé à ses épaules, et qu'il avait toujours hâte de quitter; par le remontrait le plus de nouvelle mode, dont